

Comment aborder une question de santé publique ?

Remarques préliminaires

Avant toute chose, il faut bien comprendre que vous préparez un concours professionnel (devenir directrice d'hôpital ou inspecteur de l'action sanitaire et sociale, par exemple) et non un examen académique. Vous devez avoir pour objectif, au-delà de l'exposé de vos connaissances, du développement de votre raisonnement et de la démonstration de vos qualités rédactionnelles, de convaincre un jury de recrutement que vous avez le profil et les qualités pour le métier envisagé.

Notre expérience nous montre qu'une épreuve de santé publique n'est pas particulièrement difficile. Nous dirons même que c'est un exercice souvent « payant », à condition toutefois d'avoir bien intégré quelques points importants.

Dans sa forme la plus complète, une question de santé publique va vous confronter à l'analyse d'un problème de santé à l'échelle d'une population, éventuellement à sa gestion, sous forme par exemple de formulation de propositions pour résoudre ledit problème. Vous serez fréquemment confrontés à une démarche d'évaluation d'une politique publique ou d'une facette de sa mise en œuvre. Il est possible aussi que le libellé vous impose un « point de vue » ; par exemple, aborder le sujet en tant que conseiller d'un directeur général d'agence régionale de santé (ARS), directeur d'établissement de santé ou acteur associatif. Il est donc souhaitable de s'entraîner à varier votre approche.

Les nouvelles modalités de certains concours accentuent nettement ces caractéristiques : il en est ainsi du passage d'une dissertation de culture générale à une « note de réflexion sur une question contemporaine d'ordre général portant sur les grandes problématiques de santé publique et environnementale ainsi que sur les grands enjeux de protection sociale¹ ». L'apparition de la note opérationnelle est aussi une manifestation de la professionnalisation du recrutement. Sur cette dernière nouvelle épreuve, nous vous proposerons plus loin quelques pistes de préparation (➔ voir *infra*).

Cependant, des questions techniques, au champ plus limité et moins intéressant, sont aussi possibles. C'est, par exemple le cas des questions portant sur les méthodes épidémiologiques, dont le traitement est de fait assez

1. Notamment, les arrêtés du 19 juin 2024 fixant les modalités d'organisation, la nature, la durée, les coefficients et le programme des épreuves des concours d'admission aux cycles de formation des élèves directeurs organisés par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès aux corps des directeurs d'établissements de santé ou d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière.

simple (si les connaissances sont là bien entendu...) ; ainsi, par exemple : « Construction et lecture d'une pyramide des âges » ou « Expression du risque en épidémiologie ». Néanmoins, même dans ces cas *a priori* simples, prenez le temps de vérifier que la question n'implique pas de contextualiser votre réponse. Ceci nous amène à préciser les éléments qui suivent.

Adopter une approche collective

La santé publique est l'approche collective des problèmes de santé. Il en découle quatre conséquences :

- il faut identifier la collectivité concernée ;
- l'approche aura un caractère quantitatif, en commençant par les données épidémiologiques ;
- il faudra toujours examiner le cadre juridique, national et communautaire européen essentiellement, ainsi que le contexte politique de l'action ;
- il faudra aussi prendre en compte les aspects économiques et financiers du sujet ainsi que les potentiels enjeux de communication, d'éthique, et d'acceptabilité des mesures proposées.

Contextualiser le problème de santé

En vous souvenant de ce que vous aurez appris des déterminants de santé, il faudra contextualiser le plus complètement possible le problème qui vous est soumis. Ce travail est à géométrie variable pour au moins deux raisons :

- tout d'abord le sujet peut avoir une orientation préférentielle : juridique, budgétaire, d'animation territoriale, évaluative, etc. Il faudra donc particulièrement soigner selon le cas, l'analyse juridique ou celle des contraintes de financement, etc.
- de plus, les programmes des différents concours présentent des spécificités. Donc, il faudra au long de votre préparation veiller à bien articuler vos connaissances en santé publique avec les notions, acquises par ailleurs, de droit, de sociologie, de finances, de sciences politiques ou de géographie, etc., plus générales, mais intervenant cependant.

Étudier la faisabilité des réponses

En santé publique, comme en médecine, il faut privilégier le scientifique-ment établi. Il faut se garder de s'arrêter à des lieux communs ou de s'orienter en fonction de critères plus idéologiques que professionnels.

La faisabilité d'une réponse à un problème de santé s'examine sur le plan technique bien sûr, mais aussi du point de vue de son acceptabilité sociale, de sa soutenabilité économique, etc. Ainsi, une réponse qui ignore totalement le contexte de maîtrise de la dépense publique, en impliquant un engagement massif de moyens supplémentaires, risque fort d'être perçue comme marquée d'un irréalisme certain. Dans un contexte marqué par l'émergence

rapide de nouvelles technologies (IA permettant l'orientation des patients, dispositifs connectés permettant de suivre l'évolution de l'état de santé des patients...), il peut être pertinent d'inclure ces outils dans les réponses possibles mais sans en faire des vecteurs de solution à eux seuls. Aujourd'hui, ces outils peuvent être très efficaces et permettre de massifier les effets, mais ils ne sont qu'un élément de la chaîne de réponse et n'opèrent que dans le cadre d'un contrôle par un opérateur humain (au moins partiel).

Se poser toujours la question de l'évaluation

La place d'une démarche d'évaluation doit toujours être examinée dans ses différentes dimensions (résultats, processus, moyens engagés, efficacité, efficience) par rapport aux objectifs affichés, en tenant compte de l'impact réel, y compris des effets inattendus ou négatifs.

Il faut aussi étudier comment l'évaluation est susceptible de réorienter une action, c'est-à-dire quelle est sa place dans le pilotage d'un projet ou dans un management « de routine ».

L'analyse du sujet

Si on se place dans le cas d'une **dissertation (ou d'une note de réflexion de portée générale)**, il va être crucial de faire émerger une problématique d'où découlera un plan. Le libellé du sujet peut parfois orienter fortement ce travail, mais il peut être utile de procéder à une reformulation en faisant notamment apparaître les situations de tensions entre les éléments constitutifs du sujet ; ce sont ces points de tension ou enjeux qui sont à l'origine d'une problématique.

Dans le cas d'une **note opérationnelle**, le cadre sera précisément posé et le résultat attendu défini explicitement (c'est cela qui donne le caractère opérationnel à l'exercice). Il sera demandé une analyse du cadre et des attentes ; une analyse du problème posé ; l'objectif poursuivi ; une analyse des obstacles et des leviers d'action (en hiérarchisant les éléments critiques et les plus accessoires) ; de formuler des recommandations.

Il est essentiel de ne pas passer à côté d'un aspect important du problème posé. Pour cela, il est souhaitable d'être systématique dans le tour initial de la question et d'éviter de construire un plan et de débiter la rédaction sur la base d'une première intuition. Nous vous conseillons de bien identifier tous les éléments constitutifs de la question. Vous pourrez utilement vous interroger sur les raisons qui peuvent expliquer le choix du sujet par le jury et tout particulièrement mettre en évidence son actualité.

Sur une feuille blanche vous pouvez ainsi noter méthodiquement toute une série d'informations touchant à la question posée et que vous intégrerez (ou pas) finalement à votre réponse. On peut s'interroger ainsi :

■ *De quoi s'agit-il ?*

Il faut repérer la thématique générale : est-ce de la promotion de la santé ? de la gestion de crise ? de l'organisation des soins ? À quel niveau d'un processus de planification se situe-t-on ? définition des priorités ? mise en œuvre des actions ? évaluation ? Dans quel secteur thématique ou populationnel ? cancers ? médicaments ? nutrition ? santé des jeunes ? des détenus ? des personnes âgées ?

À ce niveau, il est intéressant de poser les définitions qui serviront de référence pour la suite du travail. Cela constituera un cadre très structurant.

■ *Quels sont les déterminants du problème de santé ?*

Ici, vous rassemblerez vos connaissances sur le problème de santé en intégrant notamment les données épidémiologiques en votre possession. Cette étape permet de poser les bases scientifiques de la réflexion.

■ *Sur quel territoire ?*

National, régional, local ? Défini administrativement (région, département, zone de défense, etc.) ou non (un quartier, un bassin de vie, la zone de recrutement d'un hôpital, etc.).

Quelles sont les caractéristiques du territoire : géographiques, humaines, économiques...

L'identification du territoire permet de repérer les acteurs concernés.

■ *Y a-t-il un historique particulier à prendre en compte ?*

Y a-t-il eu des tentatives précédentes pour s'attaquer au problème ? Si oui, quelles leçons en tirer ?

■ *Quels sont les acteurs concernés ?*

Il s'agit de résumer l'organisation existante susceptible de répondre à la situation. Schématiquement on peut distinguer les décideurs, les financeurs, les régulateurs et les acteurs directs de la mise en œuvre des actions. Certains sont professionnels, d'autres bénévoles, associatifs...

Il faut non seulement les identifier, mais aussi se faire une idée de leurs enjeux et de leurs stratégies. Ainsi, une importante association gestionnaire d'une structure est à la fois un acteur engagé par son projet social, mais aussi un employeur qui doit gérer ses ressources humaines. Les arbitrages peuvent être complexes. Une administration publique peut avoir à faire respecter des normes réglementaires, mais aussi devoir animer la mise en œuvre d'une politique sur le terrain. La stratégie retenue tient compte de contraintes parfois contraires.

Cette étape doit vous amener à prendre en considération d'éventuels conflits d'intérêts et les temporalités de l'action : certains acteurs sont plus réactifs que d'autres et, dans certains cas, des instances peuvent être à consulter.

■ *Quel est le cadre juridique ?*

Vous penserez bien sûr au code de la santé publique. Mais, selon les cas, les bases juridiques seront à rechercher ailleurs, dans les codes de l'action sociale et des familles, de la consommation, de l'environnement, de la sécurité sociale, du travail, des marchés publics, etc., sans oublier le code pénal. De même des normes internationales ne sont pas à exclure (droit européen notamment).

Ceci s'explique aisément par le rôle des déterminants de santé environnementaux, socio-économiques ou physico-chimiques, qui renvoient à d'autres corpus juridiques que celui strictement dédié à la santé publique.

■ *Quel est le cadre organisationnel et politique ?*

Le problème est-il déjà bien connu et balisé ou au contraire en émergence ? Peut-on se référer à des plans d'action de l'administration ? Certaines articulations sont-elles obligatoires, notamment entre l'État et les collectivités territoriales ? Quel est le degré d'implication des décideurs politiques ?

■ *Quelles sont les données économiques et financières ?*

Dans ce domaine, le cadre général vous est fourni aux chapitres 5 et 6 « Économie de la santé » et « La protection sociale ». Soulignons simplement ici quelques points. Nous avons déjà évoqué le contexte de **maîtrise de la dépense publique**, que la gestion des conséquences de l'épidémie de CoViD-19 n'a fait que temporairement estomper, mais qui ne fait que se durcir. Aussi, vous pourrez vous intéresser aux éventuels avantages économiques induits par une action de santé publique (par exemple, les retombées d'un programme de prévention), ou aux gains procurés par la substitution d'une organisation nouvelle à une ancienne moins efficiente. En matière de financement, pensez aux **possibilités de cofinancement**, allant jusqu'aux partenariats public-privé mais aussi à la possibilité de devoir cesser certaines actions pour en permettre d'autres. Enfin, il faut tenir compte des interactions avec la législation relative à la protection sociale. Par exemple, si vous souhaitez mobiliser des professionnels de santé libéraux pour une action de santé publique, il sera bon de penser à leur mode de rémunération et à la prise en charge par l'assurance maladie (➡ voir chapitre 6 « La protection sociale »).

■ Quel est le cadre temporel ?

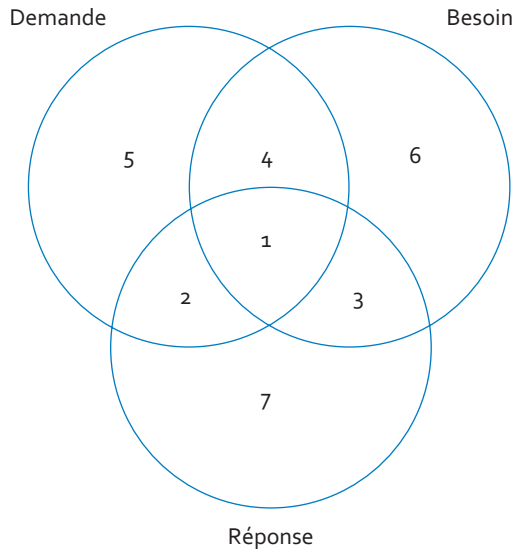
Trois axes notamment sont à examiner. Tout d'abord, à quel **horizon temporel** se situe l'action ? S'agit-il d'une urgence (gestion d'une épidémie ou d'un accident technologique, par exemple), d'une action à l'horizon de quelques mois ou années, ou d'un processus de planification à 20 ans (adaptation de l'organisation au vieillissement de la population) ?

Ensuite, il faut déterminer s'il existe un éventuel **séquençement** dans le temps à prévoir : lorsque plusieurs actions sont à programmer, il est possible que leur réalisation doive se faire dans un ordre chronologique précis.

Enfin, quelle est l'**échéance de l'impact** ? Une campagne de vaccination contre une pandémie grippale est une affaire de 12 à 18 mois. Un programme de lutte contre l'obésité est un engagement de plus longue haleine. Ces durées variables sont déterminantes pour l'organisation du suivi et du pilotage de l'action ainsi que pour son évaluation.

■ Demandes, besoins et réponses en santé publique

Une approche très classique d'un problème de santé publique consiste à confronter trois éléments : la demande, le besoin et la réponse, que l'on représentera par trois cercles se recoupant partiellement.



Source : J. Monnier, J.-P. Deschamps, J. Fabry et al., *Santé publique, santé de la communauté*, SIMEP, Éd. Villeurbanne, 1980.

Figure 1. Interactions entre demande, besoin et réponse

La demande émane de la population qui formule, en fonction de la perception qu'elle a de sa situation, un « désir de santé ». La demande s'exprime par la recherche d'un état (ne plus être malade, ne plus avoir mal, etc.) ou d'une prestation (avoir accès à...) et est plus souvent curative que préventive. Il faut cependant noter que l'élévation du niveau culturel de la population, aidée par l'utilisation d'Internet et informée le cas échéant par des organisations associatives peut conduire à une professionnalisation de la demande réduisant ainsi l'écart possible avec l'expression du besoin. À l'opposé, les médias et les réseaux sociaux peuvent induire des demandes toxiques suite à des actions délibérées de désinformation. Il s'agit d'une menace nouvelle pour la santé publique.

Le besoin est, en effet, déterminé par les professionnels de santé, parfois experts dans leur domaine. De ce fait, le besoin se réfère à des normes professionnelles et scientifiques. Le besoin se pare d'une qualité d'objectivité, même s'il est fixé par des personnes qui ont aussi leurs valeurs et leur subjectivité.

La réponse est ce que le système de santé et la société plus largement, mettent en œuvre sous forme de soins, de services, professionnels ou non, pour faire face au besoin et à la demande.

Les interactions entre demande, besoin et réponse sont marquées par des chiffres sur notre schéma à trois cercles.

► **Situation 1** : situation idéale où demande, besoin et réponse se rencontrent parfaitement : un problème de santé ressenti par la population et authentifié par les professionnels va trouver une solution. La population est satisfaite ; les professionnels sont reconnus et valorisés et les gestionnaires du système de santé sont heureux de voir une prestation largement utilisée par la population. Performance et satisfaction sont réunies ; tout va bien. Il est cependant des situations moins favorables.

► **Situation 2** : demande + réponse sans besoin. C'est, par exemple le cas du recours habituel à un service dépassé, pour des raisons techniques ou épidémiologiques. Il faudra donc adapter ou reconvertir le service afin de réduire une situation de gaspillage de moyens.

► **Situation 3** : besoin + réponse sans demande. C'est une situation de sous-consommation d'un service pourtant utile. Cela peut se rencontrer notamment en matière d'actions de prévention, par exemple une campagne de vaccination ou de dépistage d'un cancer. Il faut alors encourager l'usage de la prestation par des actions de communication ou modifier les caractéristiques de la réponse pour la rendre plus attractive.

► **Situation 4** : demande + besoin sans réponse. Génératrice de frustrations, l'absence de réponse peut s'expliquer par une insuffisance conceptuelle. Il faut alors développer une activité de recherche et de mise en

place de nouveaux services. Ce fut typiquement le cas dans les premières années de l'épidémie de SIDA, à la fois sur le plan sanitaire et sur le plan social. Ce cas de figure peut aussi être la conséquence de choix d'allocation de ressources ou correspondre plus globalement à une insuffisance d'investissement dans le secteur de la santé.

► **Situation 5** : demande isolée. À ne pas traiter par le mépris, cette demande isolée doit être prise en compte (sans forcément apporter la réponse demandée, bien sûr) pour créer du lien avec la population et/ou décrypter la demande qui masque peut-être autre chose, de dimension sanitaire ou non. Notons, par ailleurs, qu'en associant la population au processus de décision, on réduit la probabilité de survenue d'une telle situation.

► **Situation 6** : besoin seul. Il peut s'agir d'un problème émergent, identifié pour le moment par quelques professionnels ou chercheurs.

► **Situation 7** : réponse seule. Il peut s'agir de l'évolution d'une situation de type 2 : un problème de santé a disparu ou s'est transformé mais subsiste encore la réponse ancienne, qu'il faut reconvertir. Il en a été ainsi du dispositif de lutte antituberculeuse dans les années 1950.

Au terme de ce questionnement, vous serez au clair sur l'objet et le pour-quoi de la question : Pourquoi est-ce un problème ? Quels sont les enjeux ? Quel est finalement le sujet à traiter ? Une reformulation intelligente du sujet peut être alors intéressante et déboucher sur l'exposé d'une problématique puis la présentation du plan de traitement de la question.

■ *Élaborer une réponse*

Commençons par quelques éléments de forme afin d'adopter le bon schéma de réponse. Nous considérerons deux types d'épreuves :

- la dissertation ou la note de réflexion de portée générale ;
- la note opérationnelle.

La **dissertation** se bâtit habituellement sur une logique de problématisation, propre aux épreuves de sciences politiques, notamment. L'expression se fait alors dans un cadre assez codifié, du type « plan en deux parties – deux sous-parties », éventuellement en trois parties. Ces schémas sont tout à fait pertinents dans la plupart des situations. Cependant, en santé publique il est possible, comme nous l'avons dit plus haut, d'avoir à traiter des sujets plus techniques, qui sortent de ce cadre. Ainsi, une question telle que « classification des études épidémiologiques » n'implique pas de problématisation particulière ni le recours à un plan type général. Ce constat important avait été explicitement formulé dans le rapport de présidents de jurys.

La **note opérationnelle** est un exercice nouveau, moins codifié. La commande de la note est accompagnée d'un dossier documentaire succinct sur lequel le rédacteur peut s'appuyer, mais qui n'apporte pas la totalité de

la substance nécessaire au traitement du sujet. En ce sens la note opérationnelle se distingue de la **note de synthèse**, qui suppose de n'utiliser que les informations contenues dans un dossier beaucoup plus copieux. Logiquement, la note opérationnelle se construit autour des éléments suivants :

- analyse de la commande et des enjeux explicités ou sous-jacents : qui demande quoi ? à qui ? pourquoi ? à quelle échéance ? etc.
- analyse du problème de santé publique, sur la base du dossier documentaire, mais aussi de toutes les connaissances dont vous disposez sur le sujet ;
- formulation des objectifs opérationnels et proposition de modalités d'action, intégrant notamment les éventuelles contraintes légales et réglementaires, financières, les dispositifs d'évaluation et de pilotage.

L'analyse des enjeux implique aussi de prendre en compte les stratégies d'acteur, les éléments critiques, le déroulement dans le temps... Évidemment la forme de la réponse sera aussi variable selon la formulation de la question : rédiger un cahier des charges pour une action de prévention dans un quartier d'une grande ville n'est pas le même exercice que de préparer une note sur une question de sécurité sanitaire à destination d'un directeur général d'ARS ou de CHU. Cependant, dans tous les cas, la note opérationnelle se doit d'être courte : le lecteur doit avoir rapidement une idée très précise de ce que vous proposez.

Qu'il s'agisse d'une dissertation ou d'une note opérationnelle, il y a des points de vigilance communs qu'on peut lister ainsi :

■ *Faire la synthèse des éléments relevés lors de la phase d'analyse du problème*

■ (➡ voir « L'analyse du sujet », ci-avant)

■ *Repérer les éléments critiques*

Il s'agit des facteurs, de quelque nature qu'ils soient, qui influent de façon marquée sur l'analyse d'une situation ou sur la réussite ou l'échec d'une action de santé. Il faut ici séparer l'important de l'accessoire.

Un des éléments de ce travail consiste à identifier clairement les éléments ou les acteurs incontournables, ceux dont la participation est indispensable ou l'opposition définitivement bloquante.

Il faut aussi examiner si un séquençement dans le temps s'impose.

■ *Bien identifier les modes opératoires*

Si le sujet implique de décrire une proposition d'action, il importe de développer un ensemble de points qui donne de la crédibilité à votre réponse : définir sans ambiguïté le type d'action, le séquençement dans le temps, la

formalisation (cahiers des charges, conventions...), les acteurs et leurs rôles, le financement, le dispositif de pilotage (la place que vous pourriez y tenir, le cas échéant), la gestion des éventuels conflits d'intérêts, la politique de communication, les modalités d'évaluation (➡ voir *infra*).

■ L'évaluation

Vous aurez souvent à vous préoccuper de l'évaluation d'une action ou d'une politique de santé : cela peut être le cœur du sujet ou en constituer un élément.

Nous insisterons sur trois éléments à bien prendre en compte :

■ Que veut-on évaluer ?

L'évaluation ne doit pas être une incantation ; il doit s'agir d'une démarche organisée et anticipée. Il s'agit de savoir ce que l'on souhaite exactement évaluer et pourquoi.

Prenons l'exemple du dépistage du cancer du sein. Veut-on mesurer une variation de l'état de santé de la population ? On pourra alors comparer dans le temps les taux de mortalité ou de prévalence du cancer.

S'intéresse-t-on au niveau d'utilisation du dispositif mis en place ? On déterminera alors le pourcentage de femmes concernées ayant réellement bénéficié du dépistage organisé.

S'agit-il d'évaluer l'action de l'ARS dans le domaine ? On fera la comparaison interrégionale des taux de recours au dépistage.

Est-il question de la qualité de la procédure technique du dépistage ? On s'intéressera au contrôle de qualité des mammographies et à la double lecture, etc.

Ce point clarifié, il devient souvent assez simple de sélectionner dans le principe, les indicateurs d'évaluation et de penser leur recueil.

■ Évaluer à plusieurs niveaux

On peut ainsi procéder à une évaluation des résultats (finale et intermédiaire), des procédures, des moyens consommés, de l'impact.

On peut aussi viser les différentes étapes d'un processus de planification (définition des objectifs, des priorités, des activités mises en œuvre etc.) (➡ voir au chapitre 1 « La planification et la programmation »).

Vous trouverez au chapitre 5 « Économie de santé » des éléments en matière d'évaluation économique dans le champ de la santé.

■ Penser aux impacts inattendus, éventuellement négatifs

Les actions de santé publique peuvent avoir une réelle efficacité. De ce fait, elles ont aussi parfois des effets inattendus, voire négatifs.

Tenir compte de cela permet de concevoir des dispositifs d'évaluation permettant de faire évoluer ou d'interrompre une action de santé en cas de besoin, ce qui leur confère un caractère opérationnel ou le renforce.

■ *Éthique et santé publique*

Nous terminerons en disant que la démarche de santé publique a aussi son versant éthique, qui doit être systématiquement pris en compte. De façon très résumée, disons qu'il faut toujours veiller à un arbitrage acceptable entre les contraintes et les bénéfices collectifs et individuels. En effet, la **démarche de santé publique**, parce qu'elle est collective amène à privilégier des actions apportant une amélioration, même modeste, pour le plus grand nombre ; alors qu'une **approche plus individuelle**, de type clinique, conduit facilement à accepter de concentrer des moyens parfois considérables sur un nombre de cas limité, sans forcément d'impact collectif sensible. Nous soulignerons ici que la quête de la qualité la meilleure est une piste dans ce domaine, le respect des convictions des personnes en est une autre. Il peut exister d'autres conflits : ainsi, des mesures de sécurité sanitaire au niveau de la population, prises par exemple dans le cadre d'une épidémie, peuvent porter atteinte aux libertés individuelles, comme la gestion de la CoViD-19 en a apporté des exemples ; les choses doivent rester proportionnées. C'est au nom de ce principe de proportionnalité que la Cour de justice de l'Union européenne a estimé en avril 2015 que l'exclusion, systématique et définitive, des hommes homosexuels du don du sang, qui prévalait en France depuis 1983 devait être remise en cause ; ce qui a été fait dans la Loi de modernisation de notre système de santé (LMSS) en 2016. Les décisions en matière de protection sociale sont aussi très sensibles à ce questionnement.

Se tenir au courant et s'entraîner

Votre préparation suppose de développer une veille sur l'actualité du domaine. Il est donc souhaitable, outre la lecture de journaux et de revues, de consulter les sites Internet du ministère de la santé (les actualités des directions d'administration centrale, les publications de la DREES...), de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), des agences nationales de santé (notamment Santé publique France qui publie le Bulletin épidémiologique hebdomadaire), des agences régionales de santé (ARS), etc., qui offrent généralement des rubriques d'actualité.

Il faut aussi rechercher l'existence de rapports administratifs ou parlementaires récents : rapports de l'IGAS (éventuellement en association avec d'autres entités), Cour des comptes, Assemblée nationale, Sénat.

Dans une période d'élaboration d'une loi qui vous intéresse, il est important de suivre les travaux préparatoires : rapports administratifs, travaux des commissions parlementaires, prises de position d'organisations

professionnelles ou de sociétés savantes, etc. La préparation et les débats parlementaires des lois budgétaires annuelles – loi de finances, mais surtout ici, loi de financement de la sécurité sociale – sont particulièrement instructifs et permettent de suivre les enjeux du moment.

Les sujets d'une certaine ampleur méritent la constitution d'un dossier et la rédaction, même succincte d'une fiche, exposant les différents aspects du sujet. Cet exercice est à la fois une manière de se tenir au courant de l'actualité et de se préparer à l'analyse des questions de santé publique, en s'exerçant systématiquement à dégager une problématique.

Définitions et concepts

1. Les interactions entre demandes, besoins et réponses en santé publique.
2. Qu'est-ce qu'un problème de santé publique ?
3. Les enjeux éthiques en santé publique.
4. Le principe de précaution est-il applicable au champ de la santé ?
5. Santé publique et soins aux individus.

Santé environnementale

6. Quelle est l'approche la plus globale en santé environnementale ?
7. Les perturbateurs endocriniens : natures et propriétés.
8. Le règlement REACH : en quoi contribue-t-il à une politique de sécurité sanitaire des populations ?
9. Les principaux effets sanitaires observables induits par le changement climatique.
10. En quoi le concept d'exposome apporte-t-il un éclairage nouveau en santé publique ?
11. Sur quels indicateurs un préfet peut-il prendre des mesures de gestion face aux épisodes de pollution atmosphérique ?

Épidémiologie

12. Avantages et inconvénients des études cas-témoins en épidémiologie.
13. Comment se fait l'expression du risque en épidémiologie ?
14. Qu'est-ce qu'une pyramide des âges ? Quelles informations apporte-t-elle ?
15. Qu'est-ce qu'un registre épidémiologique ?
16. Qu'est-ce qu'un biais en épidémiologie ? Quelles en sont les causes possibles ?
17. Les critères de causalité en épidémiologie.
18. La surveillance syndromique.

Économie de santé et protection sociale

19. Quelle place pour l'économie dans la notion de système de santé ?
20. Les notions d'efficacité, d'efficience, de productivité, d'utilité, de coût/bénéfice, coût/utilité, sont-elles compatibles en santé ?
21. Efficience et notion de seuils dans la priorisation des dépenses de santé.
22. Les disparités géographiques et sociales en matière de santé.
23. Les liens entre santé, économie et éthique.
24. Quels sont les principaux moyens de maîtriser la dépense de santé ?
25. Assurance maladie de base et assurance maladie complémentaire.

26. Évolutions récentes des modalités de financement des établissements de santé.
27. La politique de santé en France est-elle synonyme de politique de maîtrise de dépenses de santé ?
28. La participation du patient au financement des frais de santé.
29. Peut-on raisonner en termes de micro-économie dans la consommation de soins ?
30. Les particularités économiques des biens et services médicaux.
31. L'accès aux soins des populations défavorisées.
32. À quoi servent les conventions médicales ?
33. Quels sont les modes de rémunération des médecins ?
34. La soutenabilité du système de financement de l'assurance maladie.
35. Les dépenses liées à l'augmentation de l'espérance de vie et dépenses liées à la fin de vie.

Système de santé, administration de la santé

36. Quels sont les principaux enjeux de santé publique en France aujourd'hui ?
37. Quelles sont les missions de Santé publique France ?
38. Quelles sont les missions et activités de l'Agence nationale de sécurité des médicaments et produits de santé (ANSM) ?
39. Le projet régional de santé.
40. Organisation et missions d'une agence régionale de santé.
41. Comment améliorer la qualité dans le système de santé ?
42. Pourquoi avoir mis en place des agences sanitaires ?
43. Quelles sont les particularités de la santé par rapport aux autres politiques publiques ?
44. La gradation des soins.

Prévention et politiques de santé sectorielles

Classification des démarches de prévention

45. Quelles sont les différences entre les différents types de prévention selon l'OMS ?
46. Qu'apporte la classification de Gordon par rapport à la classification de l'OMS sur la prévention ?

Le dépistage

47. Intérêt du dépistage organisé *versus* dépistage sporadique ?
48. Les critères de validité d'un test de dépistage ?

L'éducation pour la santé

49. La pratique de l'éducation pour la santé est-elle réservée aux professionnels de la santé ?
50. L'éducation pour la santé fait-elle appel aux savoirs ou aux compétences ?

L'éducation thérapeutique du patient

- 51. Quelle légitimité est nécessaire pour faire de l'éducation thérapeutique ?
- 52. En éducation thérapeutique, qui éduque qui ?

La prévention spécialisée pour les populations vulnérables

- 53. Vivre à son domicile lorsque l'on est âgé, est-ce un choix ?
- 54. Vieillir en bonne santé, qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui ?
- 55. Le rôle de la PMI en France.
- 56. Les apports du rapport sur les 1 000 premiers jours.
- 57. La santé des migrants, un enjeu pour qui ?
- 58. Protection de l'enfance et mineurs non accompagnés.

La lutte contre les addictions

- 59. La réduction des risques et des dommages dans le champ des addictions.
- 60. Les différentes formes d'addictions aujourd'hui.

Les vaccinations

- 61. La défiance vis-à-vis des vaccins, problématique des pays riches ?

Hygiène hospitalière

- 62. En quoi une maîtrise des risques liés à l'environnement hospitalier est-elle essentielle pour la sécurité des patients et des professionnels de santé ?
- 63. Quels sont les enjeux de la lutte contre les infections nosocomiales dans le cadre de la gestion des événements indésirables associés aux soins ?

Produits de santé

- 64. Quels mécanismes ont été mis en place pour assurer la sécurité des médicaments commercialisés ?
- 65. Quels sont les grands enjeux de la politique du médicament ?